

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Nadine Leclerc](#)

<https://www.cadre21.org/membres/1af6d47b416f3e14cdb501f7>

Date d'obtention : 2021-11-19 17:12:03

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Une meilleure connaissance des lois et des interventions entourant le phénomène du sextage et qu'il est important de suivre les étapes du protocole pour s'assurer d'une prise en charge rapide afin de ne pas nuire au travail des policiers. Le dernier questionnaire formatif m'a permis de mieux saisir les nuances dans la prise en charge des différentes situations possibles pouvant se présenter à nous et des limites de notre mandat scolaire.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Une meilleure assurance face à mes interventions étant donné le cadre clair qui est proposé et une meilleure connaissance des enjeux légaux entourant le sextage. Aucune improvisation possible, il ne faut que suivre la démarche. Je me sens davantage outillé.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

De protéger leur intégrité afin qu'il se sente respecté dans la démarche d'accompagnement suite à une dénonciation. En tant que professionnelle, la confidentialité et la bienveillance dans mon approche demeure une priorité.

Merci!!